

ABONNEMENT.

Sauumur : 30 fr.
Six mois : 16
Trois mois : 8
Poste : 35 fr.
Six mois : 18
Trois mois : 10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Au bureau du Journal
en envoyant un mandat
sur la poste,
et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne : 20 c
Réclames, — : 30
Faits divers, — : 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,
sauf restitution dans ce dernier cas ;
Et du droit de modifier la rédaction
des annonces.

Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du journal la veille de la repro-
duction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne
sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-
traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-
bres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 24 SEPTEMBRE

ÉLECTION A LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS

CANDIDATS CONSERVATEURS.

MM.

- A. DE MAILLÉ, député sortant, prési-
dent du Conseil général.
EUGÈNE BERGER, ancien député.
DE LA BOURDONNAYE, député sor-
tant, secrétaire du Conseil général.
CHEVALIER, membre du Conseil gé-
néral, maire de Chalonnes-sur-Loire.
FAIRÉ, père, avocat, ancien bâtonnier.
JULES MERLET, ancien préfet de Maine-
et-Loire.
TH. DE SOLAND, député sortant, vice-
président du Conseil général.
LEONCE DE TERVES, député sortant,
secrétaire du Conseil général.

Le Comité conservateur de Maine-et-Loire
a établi son siège à Angers, rue Voltaire,
n° 8, au 2° étage.
Le bureau est ouvert chaque jour de 8 à
14 heures du matin, et de midi à 4 heures.
Pour l'arrondissement de Saumur, les
bureaux du Comité sont installés rue du
Portail-Louis, 52, à Saumur, et sont ouverts
de 8 heures du matin à 6 heures du soir.

M. ALLAIN-TARGÉ A ANGERS

Dimanche, M. Allain-Targé pérorait à
Angers ; son discours s'est ressenti de l'é-
motion du banquet, le vin d'Anjou est capi-
teux, et le ministre ne se rendait pas un
compte bien exact de ses paroles. N'a-t-il
pas dit : « Nous sommes tolérants, nous
n'avons jamais abusé des lois, nous con-
damnons les réactionnaires et les royalistes
au supplice de la liberté. »

Le ministre est par trop gai, dit l'Espérance
du Peuple, à moins qu'il n'entende la liberté
comme ce communal qui collait au mur
M<sup>r</sup> Darboy. L'archevêque de Paris invo-
quait la liberté si vantée des républicains,
et le communal lui répondait : « F... nous
la paix ! La liberté n'est pas la nôtre ! »
Et il le condamna « au supplice de la li-
berté ! »

M. Allain-Targé et ses amis les croche-
teurs de couvents peuvent dire aux catholi-
ques chassés de leur domicile, outragés dans
leur foi, violentés dans leurs enfants : « Votre
liberté n'est pas la nôtre ! »

Le ministre de l'intérieur a dit encore :
« La coalition des royalistes et des bon-
» partistes se groupe derrière le drapeau des
» privilèges. »

Nous en appelons à tous les républicains.
Qui donc aujourd'hui jouit des privilèges ?
Pour qui sont les faveurs et les sinécures ?
A quel parti appartiennent les juges dé-
pouillés de leurs sièges ?

Quels citoyens ont trouvé la justice muette
quand, expulsés de leur domicile, ils en
appelaient à son tribunal ?

M. Allain-Targé a dit encore :
« Nous voulons fermer le livre de la po-
» litique coloniale. C'est le ministère de
» Broglie qui est responsable de l'affaire du
» Tonkin... »

Evidemment M. Allain avait laissé sa mé-
moire au fond de son verre ; il ne se rappel-
ait plus les faits ni les dates ; il avait oublié,
entr'autres documents historiques, le fa-
meux rapport où M. Blancsubé célébrait, sur
le mode lyrique, les mines inépuisables du
Tonkin et les grosses pépites d'or.

M. Blancsubé fit son rapport le 10 mai
1883 et le commandant Rivière ne fut tué
que le 19 mai suivant. Donc, le rapport est
antérieur à la mort du commandant, et si la
France s'est engagée dans l'expédition du
Tonkin, ce n'est pas pour venger l'héroïque
et malheureux soldat. C'est donc bien de
leur plein gré que les pépitières se lancèrent
dans cette folle aventure. Loin d'accuser la
témérité des conservateurs, le parti opportu-
niste leur reprochait plutôt leur inaction.

« Le Tonkin, dit M. Blancsubé, eût été à
peu près oublié, si le gouvernement n'eût de-
mandé en 1881 un crédit de 2 millions
400,000 fr. pour faire construire des bâti-
ments destinés à détruire la piraterie. »

Donc, en 1881, il ne s'agissait que de
quelques bâtiments à construire, et en
1881, les conservateurs n'étaient pas au
pouvoir, il y avait beau temps qu'ils l'a-
vaient perdu !

En mai 1883, le Tonkin apparaissait aux
opportunistes comme une nouvelle Terre
promise où coulaient le lait et le miel. Après
une description féerique, M. Blancsubé
ajoutait :

« Il résulte du fidèle exposé qui précède
qu'il ne s'agit dans cette affaire ni d'expédition
dangereuse, difficile, ruineuse, ni d'aventure
dont on ne peut calculer les conséquences. »

« Comparer le Tonkin au Mexique, à la
Tunisie ou même au Cayor, c'est comparer
entre elles des situations absolument dis-
semblables. Là, nous nous sommes trouvés
en présence de races bien différentes, et
dans des conditions qui n'ont rien de com-
parable. Au Mexique nous allions imposer à
un peuple fier, impatient du joug, à un peu-
ple de notre race, une forme de gouverne-
ment dont il ne voulait pas et le joug d'un
prince étranger ; au Tonkin nous répondons à
l'appel d'un peuple qui soupire après sa déli-
vrance, nous nous présentons à lui non en ennemi,
mais en libérateur. Nous ne nous trouvons pas au
milieu d'une population hostile, mais au mi-
lieu d'un peuple qui nous aime et qui nous
attend. »

On l'a bien vu ! Il nous attendait à Bac-
Lé ; il nous attendait à Lang-Son, et les Pa-
villons-Noirs nous attendent encore l'arme
au bras !

« La salubrité du Tonkin est incontestable,
disait le rapporteur. La nature confirme ici,
par ses productions, les appréciations de
ceux qui disent que le Tonkin convient à no-
tre race. »

Hélas ! des milliers de soldats, emportés
par la fièvre, la dysenterie ou le choléra,
dorment sur le bord des rivières leur éternel

sommeil ; aujourd'hui encore le corps d'ar-
mée du Tonkin perd mille hommes par mois,
dévotés par la maladie ou ramenés en France
comme des cadavres ambulants.

Regardez-les, et leur misérable aspect
vous prouvera que la salubrité du Tonkin est
incontestable.

Voilà ce que les républicains disaient aux
premiers jours de mai 1883, avant la mort
de Rivière ; voilà avec quels mensonges sé-
duisants ils ont trompé le pays, et mainte-
nant ils osent dire : Les conservateurs sont
responsables de l'expédition du Tonkin.

La plus illustre de leurs victimes, l'a-
miral Courbet, sort de son cercueil pour
dire à la France : « Quels misérables que
nos ministres ! Et quelle bande de compli-
ces leur offre la majorité de la Chambre ! »

Ce n'est pas, fait observer l'Anjou, que le
discours de M. Allain-Targé soit neuf, in-
téressant, éloquent, remarquable enfin à un
titre quelconque ; mais il faut, du moins,
lui reconnaître cet inappréciable mérite,
qu'il nous sort de la plus terrible des in-
certitudes. Sauvés, merci, mon Dieu. Nous
savons maintenant où est le péril... Grâce
à M. Allain-Targé, nous voilà tirés de peine
et délivrés de cet affreux souci.

Où est le péril ?... A droite !...

Désormais, le doute n'est plus possible ;
M. le ministre de l'intérieur l'a déclaré
hautement, inter pocula (et, puisque nous
sommes en veine de citations latines, nous
ajouterons : in vino veritas).

Le péril est à droite !

M. Allain-Targé (après le préambule or-
dinaire, c'est-à-dire quelques banalités élo-
gieuses à l'adresse de M. Maillé qui avait
donné la parole à l'orateur AU NOM DE LA
RÉPUBLIQUE...???) a prononcé ces mots très-
crânes :

« Je suis venu parmi vous PARCE QUE
JE SAVAIS QUE LA LUTTE SERAIT
RUDE. »

Ça, c'est bien !
M. Allain-Targé est un brave...
Mais, — amoureux DE LA LUTTE, et de
la lutte LA PLUS RUDE, — M. Allain-Targé

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

Une Victime de Saint-Just

(Épisode de la Terreur)

PAR M. GASTON DE CINTRÉ

ÉPILOGUE

(Suite)

Au bout d'une heure, les deux amis se relevèrent
et Gervais offrit son bras à l'infortuné comte de
Fergenne. Personne n'eût reconnu dans ce pré-
coce vieillard, blanchi davantage par la douleur
que par les hivers, au front ridé et aux traits tirés
par la souffrance, le brillant gentilhomme qui, déjà
sur le retour, avait su inspirer une passion si ten-
dresse et si dévouée.

La mort de la comtesse l'avait vieilli de vingt

ans. — Que je souffre, mon ami ! soupira enfin M. de

Fergenne. — Que le souvenir d'une sainte vous console...

— C'est ce souvenir qui me tue. Moi sauvé par

elle, et elle est morte !... — Pourquoi revenir sans cesse à cette lugubre

pensée ? — Pourquoi ?... Parce que, tout en me déchirant

l'âme, elle me rappelle ma Suzanne, me donne un
motif de l'aimer encore plus et de l'invoquer
comme une martyre...

— Songez que vous n'avez pas le droit de miser
sourdement les forces qui vous restent. Vous êtes
père, et votre enfant...

— Qu'est-ce qu'un enfant lorsqu'il n'a plus de
mère ?

— Que serait-ce donc, dit vivement le docteur,
s'il perdait son père aussi ?

— Je sens toute la justesse de vos paroles, cher
ami ; mais, à mon âge, on ne possède plus cette
force morale qui résiste à la souffrance et maîtrise
la douleur... Oh ! mieux eût valu pour moi
mourir ! La déception fut trop grande. Après avoir
été séparé d'elle si cruellement, être sur le point
de la revoir et puis la perdre pour toujours !...
qui pourrait ne pas succomber sous de tels
coups ?...

Gervais, ému lui-même, ne sut que répondre :

— Du courage, mon ami, et de la résignation ;
vous retrouverez un jour votre Suzanne parmi les
célestes phalanges.

— Oui, et ce sera bientôt... je le sens ; ma fin
approche. La source de la vie est tarie en moi...
Quand je ne serai plus, docteur, tenez lieu de père
à mon fils, je vous le confie.

Ces paroles, que le comte répétait fréquemment,
n'avaient jamais effrayé Lucien ; mais cette fois,

sans savoir pourquoi, il tressaillit malgré lui en les
entendant.

— Tout ce qui m'entoure, continua le comte,
me parle d'elle ; ici, les fleurs qu'elle aimait tant
et qu'elle cultivait de ses mains mignonnes ; là, le
bosquet sous lequel elle allait s'asseoir ; plus loin,
l'étang où les petits poissons accouraient à son
appel... Voilà le chemin qu'elle suivait lorsque, se
débordant aux douceurs du chez soi, elle parlait
partager avec les pauvres les richesses qu'elle
employait si bien ; voici, oh ! docteur, soutenez-
moi, voici la place où je vis pour la première fois
cette belle et chaste Suzanne de Thival... la tou-
chante orpheline de B..., qui devint bientôt
comtesse de Fergenne... C'est en cet endroit que,
rouge et émue, elle chanta de sa voix vibrante le
cantique sacré dont la suave mélodie résonne
encore à mon oreille. Cher souvenir ! tu m'op-
presses le cœur... Et maintenant, que sont deve-
nues tant de grâce et de bonté ? un peu de pous-
sière froide et inanimée... C'était pour moi le
modèle des filles, une sœur bien-aimée, une
compagne dont l'affection ne s'est jamais démentie,
une amie dévouée qui charmait tous les moments
de mon existence !... Et les barbares ont ravi cet
ange à mon amour ; ils l'ont arraché au royaume
paisible que je lui avais formé, et la hache a fait
tomber cette tête charmante sur l'ignoble écha-
faud !... Oh ! Gervais, que je suis malheureux ! j'ai

beau me raisonner, il s'est fait en moi un vide que
rien ne saurait combler désormais.

Le docteur resta silencieux.

Lui-même, à l'invocation de ces amers souve-
nirs, sentait une larme rouler sous sa paupière.

Nos interlocuteurs étaient parvenus au pied du
perron du château.

Les deux amis, devenus inséparables, se diri-
gèrent vers la chambre du jeune Arthur, où les
douces caresses et les jeux innocents de l'enfant
calmèrent pour un instant la douleur poignante de
son noble père.

Mais, lorsque le soir fut venu, les domestiques
attendirent en vain, pour servir le dîner, que le
comte eût reparu.

Gervais, inquiet de ce retard inusité, se mit en
devoir d'aller avertir son hôte. Il ne le trouva nulle
part.

Au bout d'une demi-heure de longues et infruc-
tueuses recherches, il se dirigea instinctivement
vers la chapelle gothique, où tous deux fils avaient
prié si longtemps dans l'après-midi.

Derrière le cœur, il trouva, en effet, M. de
Fergenne, agenouillé devant la tombe de la com-
tesse et la tête appuyée contre la marbre qui ren-
fermait ses restes chéris.

Une de ses mains, qui reposait sur son cœur,
serrait avec force le petit billet que Suzanne avait
écrit dans sa prison. M. de Fergenne paraissait

ne trouve pas que la population du Maine-et-Loire soit encore assez hostile à la République.

Pour l'indisposer davantage contre le régime actuel, et, partant, rendre plus rude la lutte qu'il va livrer, l'intrépide ministre s'écrit, au banquet de dimanche, que « CE N'EST QUE DANS QUELQUES RARES DÉPARTEMENTS QUE L'ON CONSENT ENCORE À ÊTRE OPPRIMÉS. »

Inutile d'ajouter que le Maine-et-Loire est à la tête de ces départements assez bêtes (car c'est le fond de la pensée du ministre) pour CONSENTIR ENCORE À ÊTRE OPPRIMÉS.

Opprimés ? Mais par qui ?

Par nous autres monarchistes ; par nous autres, catholiques, conservateurs !...

Et, sur ce, M. le ministre de l'intérieur fait une charge à fond de train contre les « prétendus conservateurs, » qui ne sont, au fond, que « des AGITATEURS, des PERTURBATEURS, des ENNEMIS DE NOS INSTITUTIONS, JE NE VEUX PAS DIRE DES FACTIEUX. »

Puis il prouve, comme deux et deux font quatre, que les vrais conservateurs sont tout simplement lui et ses amis, car ce qui distingue le vrai conservateur, « c'est le RESPECT DE SOI-MÊME, DES AUTRES, DU LANGAGE ET DES MŒURS POLITIQUES, LE RESPECT MEME DES ADVERSAIRES. »

Ah ! par exemple, ceci demande à être démontré.

Reprenons, point par point, l'énumération des qualités qui distinguent le vrai conservateur, d'après M. Allain-Targé.

1° LE RESPECT DE SOI-MÊME ;

On ne se respecte pas soi-même, lorsqu'on fait aux électeurs des promesses qu'on sait pertinemment ne pouvoir pas tenir, comme c'est le cas de tous les opportunistes, à commencer par le ministre de l'intérieur.

2° LE RESPECT DES AUTRES ;

Quelle bonne blague ! Est-ce que M. Allain-Targé respecte les électeurs dont il mendie les suffrages lorsqu'il leur fait l'injure de prétendre qu'ils « consentent à être opprimés » ?

3° LE RESPECT DU LANGAGE ;

Il suffira de lire le discours de M. le ministre de l'intérieur pour se convaincre que le respect professé à l'égard du langage par l'orateur est des plus minces.

4° LE RESPECT DES MŒURS POLITIQUES ;

Ça, c'est un peu vague. A quelles mœurs fait allusion M. Allain-Targé ? Comme il se réclame du souvenir de Gambetta, on peut supposer, non sans motif, que ces mœurs consistent à traiter d'ESCLAVES IVRES les électeurs qui ne sont pas de son avis et à les menacer de les poursuivre JUSQU'AU FOND DE LEURS RÉPARAIES.

5° LE RESPECT MEME DES ADVERSAIRES ;

En ce qui concerne ce dernier point, le ministre de l'intérieur nous a donné l'exemple en même temps que le précepte. Il a traité (comme ailleurs, nous l'avons constaté plus haut) les conservateurs de PERTURBATEURS, d'AGITATEURS, de GENS QUI SE SERVENT DE TOUT COMME DES DÉSESPÉRÉS.

plongé dans une profonde rêverie ou absorbé dans une prière interminable.

Le docteur s'approcha doucement de lui et l'invita à l'accompagner.

Mais le comte ne répondit pas. Il était mort.

GASTON DE CINTRÉ.

FIN.

Pour paraître prochainement :

## L'ILLUSTRÉ QUOTIDIEN

Le complément indispensable de tous les journaux, seul journal illustré quotidien grand format :

Actualités, Charges, Croquis  
Illustrations superbes, Autographes

Tous les jours, tous les jours, tous les jours

Les événements du monde entier racontés et dessinés au fur et à mesure qu'ils se produisent.

PARIS et DÉPARTEMENTS : Prix du Numéro : 10 centimes.

ABONNEMENTS : Trois mois, 12 fr. Six Mois, 22 fr. Un An, 40 fr.

ADMINISTRATION : 35, Boulevard de Capucines, PARIS.

Envoi du numéro-spécimen contre un timbre-poste de 10 c.

## RÉS QUI JETTENT DANS LE BRASIER LES MEUBLES DE LEUR MAISON.

Des incendiaires, alors ? Voilà, n'est-ce pas, qui s'appelle respecter « même ses adversaires » ou bien nous n'y connaissons plus rien ?

L'Union de l'Ouest examine également ce remarquable morceau oratoire et conclut :

« En résumé, le discours de M. Allain-Targé est rempli d'invectives et de calomnies contre les candidats conservateurs ; il n'est ni plus fort ni plus concluant qu'un article du *Patriote*. De son programme, M. Allain-Targé ne dit pas un mot ; comme ses « compagnons de liste, » il se présente sans programme. On sait seulement qu'il fait l'éloge de toutes les fautes commises par le gouvernement opportuniste, dont il a pris la place pour continuer la même politique fallacieuse et ruineuse.

« Electeurs, ne votez pas pour les CANDIDATS SANS PROGRAMME ;

« Ne votez pas pour les CANDIDATS DU DÉFICIT ET DE LA GUERRE COLONIALE ;

« Ne votez pas pour les CANDIDATS RÉPUBLICAINS. »

## LA QUESTION DE BULGARIE

La révolution qui vient de s'accomplir à Philippopoli avec le concours du prince de Bulgarie est, tout le monde le comprend, un des événements les plus graves qui pouvaient se produire en Europe.

Quelle que soit l'issue de cette crise, qu'elle aboutisse à un conflit sanglant ou qu'elle se résolve pacifiquement par l'acceptation du fait accompli, les conséquences n'en seront pas moins considérables. Si la guerre doit être la suite des événements de Roumélie, il est impossible de prévoir quels en seront les résultats. Si, au contraire, on impose à la Porte l'acceptation du « fait accompli », la situation de l'Europe sera, dès maintenant, profondément modifiée. La Turquie d'Europe n'existera plus qu'à l'état de vestige ; Constantinople est absolument découvert et l'empire ottoman se trouve dans la même situation que le Bas-Empire dans les dernières années de son existence, alors qu'il se réduisait à peu près à cette même ville de Constantinople.

Que la révolution rouméliote ait été une explosion spontanée du nationalisme bulgare, ou qu'elle ait été préparée du consentement des trois empereurs, la question d'Orient ne s'en trouve pas moins posée à nouveau et sur le point de faire un nouveau pas.

Le *Temps* est d'avis que le prince Alexandre de Battenberg ne s'est pas lancé dans une aventure aussi grave sans l'assentiment des trois empereurs.

Le journal le *Matin* annonce que les troupes turques se sont portées à la frontière de la Roumélie et qu'un premier engagement a eu lieu entre les Turcs et les Rouméliotes.

Aucune dépêche officielle n'est venue confirmer cette grave nouvelle, qu'il y a lieu de croire inexacte.

Osman-Pacha-Gazhi (le Victorieux) vient d'offrir au sultan de réduire l'insurrection rouméliote avec les seules troupes sous ses ordres, sans qu'il soit besoin d'aucune mesure extraordinaire.

La plus grande hésitation règne à la Porte et dans les sphères gouvernementales.

Aucune résolution n'a été prise jusqu'ici.

On assure que trois cents officiers russes ont traversé Bucharest en route pour la Bulgarie où ils vont prendre du service dans l'armée.

Une grande activité règne dans les ports russes de la mer Noire. Depuis samedi dernier, les hommes divisés en équipes travaillent jour et nuit.

L'Agence Havas communique aux journaux la dépêche suivante datée de Berlin, 23 septembre :

« La Porte vient d'adresser aux puissances signataires du traité de Berlin une note circulaire protestant contre la conduite du prince de Bulgarie et la violation du traité de Berlin, et déclarant que le sultan a décidé

d'exercer en fait les droits que lui confère l'article 40 de ce traité. »

Il est de toute évidence que l'insurrection des Rouméliotes déchire une page du traité de Berlin ; — et il n'est pas aisé de raccommo-der l'accroc qui lui a été fait.

Il est clair que le prince Alexandre, qui doit sa principauté à la Russie, qui est neveu — et un peu vassal — de l'empereur, qui reçoit de Saint-Petersbourg toutes ses inspirations, n'a pas eu l'extrême audace de mobiliser son armée et d'accepter les avances des Rouméliotes sans avoir l'avis et l'autorisation du Czar.

L'armée bulgare compte, sur le pied de paix, dix-sept mille hommes ; en temps de guerre, elle peut arriver à un chiffre maximum de quarante mille combattants : ce n'est pas assez pour tenir en échec l'armée turque.

Il est donc certain que le prince Alexandre compte sur des secours étrangers. Est-ce sur une digression de l'Albanie, de la Serbie, du Monténégro ? Devons-nous y joindre la Russie ? Car il est difficile de croire que l'empereur laissera écraser et traiter en rebelle l'armée bulgare qui compte à sa tête tant d'officiers russes.

Si l'empereur intervient, l'Autriche ne profitera-t-elle pas de l'occasion pour s'annexer définitivement la Bosnie et l'Herzégovine ? L'Angleterre permettra-t-elle un nouveau démembrement de « l'homme malade » ? L'Italie restera-t-elle inactive ? L'Allemagne laissera-t-elle remanier la carte de l'Europe orientale, sans vouloir sa part du gâteau ?

De proche en proche, l'incendie peut s'étendre à toute la presqu'île des Balkans — et même gagner au dehors.

Toutes les fois qu'elle est ouverte, la question d'Orient soumet aux plus grands dangers la paix européenne.

Il y a là une foule de grosses questions que je ne me permets pas d'aborder.

Ce qui est certain, c'est que de redoutables surprises peuvent se produire en Europe d'un moment à l'autre... et que nous, Français, sous le régime néfaste que nous subissons, nous gaspillons nos derniers millions en Extrême-Orient, que nous y usons notre flotte, que nous laissons y fondre sous un climat atroce un corps d'armée au grand complet de guerre.

Ce qui est certain, c'est que, pendant que nous nous débattons à l'autre bout du monde dans les embarras de plus en plus inextricables de l'aventure tonkinoise, les complications les plus graves peuvent, du jour au lendemain, surgir à nos frontières.

## Les Biens de la Famille d'Orléans

M. Calla, dans la réunion de Vincennes, a répondu d'une façon indiscutable à l'une des calomnies les plus sottes et les plus injustes contre les princes d'Orléans, ce qui n'empêchera point certains républicains de continuer le colportage de ces méchants propos sur « les 40 millions d'Orléans. »

M. Calla a constaté d'abord que l'on ne peut donner en France un sou à personne sans qu'il en soit fait mention au budget. Or, aucun chapitre portant mention d'un cadeau de ce genre n'existe dans les différents budgets. Comme royaliste convaincu, il ne laissera, dit-il, jamais lancer contre les princes loyaux qui représentent la maison de France des accusations calomnieuses.

La vérité, la voici : En 1872, il y a eu une loi d'honnêteté et de réparation qui rendait aux princes d'Orléans le reste des biens qui leur avaient été confisqués. Un républicain, M. Robert de Massy, rapporteur de cette loi, l'a déclaré à la tribune : « Les princes n'ont rien réclamé. » M. Pascal Duprat a dit : « Le vote qui rend aux princes leurs biens confisqués n'est qu'un acte de probité. » Et M. Brisson, le président du conseil des ministres d'aujourd'hui, a dit alors « que, devant cette loi de réparation, il tenait à honneur de déclarer que c'était une satisfaction donnée à la conscience publique. »

Et puis, ce n'est pas 40 millions que l'on a rendus aux princes d'Orléans, c'est ce qui n'avait pas encore été vendu de leurs biens. En additionnant les ventes faites et les coupes de bois prélevées, c'est au contraire 60 millions que les princes ont abandonnés à leur patrie. On voudrait faire

croire qu'après nos malheurs de 1870 il s'est trouvé des hommes qui n'ont pas craint de réclamer de l'argent à leur pays épuisé, mais on n'y parviendra pas.

M. Calla a rappelé avec quelle indignation l'on a vu les princes privés d'un droit qui appartient à tous les citoyens : celui de porter l'épée pour défendre leur patrie ; il rappelle qu'en 1870 Robert d'Orléans combattait à l'armée de la Loire.

Il a rappelé encore que, dans le palais de Versailles restauré de ses deniers, le roi Louis-Philippe à tenu à faire placer lui-même les bustes de tous ceux qui ont servi la France, et que les galeries célèbres de ce palais ont accueilli tous les faits d'armes glorieux de notre histoire.

## ÉTRANGER

### NOTE DIPLOMATIQUE DE L'ALLEMAGNE AUX PUISSANCES.

Tous les ambassadeurs et chefs de légation de l'Allemagne à l'étranger viennent de recevoir une note confidentielle avec mission d'en entretenir le ministre des affaires étrangères de la puissance auprès de laquelle ils sont accrédités.

Dans cette note, le prince de Bismark, afin de rectifier le courant d'opinion publique qui a pu se former à la suite des incidents d'Espagne, déclare « qu'il n'a pensé à la possession des îles Carolines, — la plupart inhabitées, presque toutes incultes, sans valeur pour l'Espagne puisqu'elle n'avait jamais songé à leur colonisation — qu'à la suite de conventions formelles de la part de gouvernement espagnol cédant à l'Allemagne quelques-unes de ces îles contre certaines compensations bien autrement importantes pour l'Espagne. »

Nous croyons tenir de source certaine que les bases de la cession des Carolines à l'Allemagne, posées lors du voyage d'Alphonse XII à Berlin, avaient été définitivement acceptées depuis par son ministère, et que la compensation offerte par l'Allemagne à l'Espagne était la prise de possession du Maroc.

### MOBILISATION DES TROUPES EN ITALIE.

La *Tribuna* annonce que le ministre de la guerre a donné l'ordre d'armer dix mille hommes de troupes sur le pied de guerre.

Ces troupes — ajoute le journal susmentionné — ne sont nullement destinées à partir pour la Tripolitaine, comme on le croyait d'abord ; le gouvernement tient seulement à avoir à sa disposition immédiate des forces toutes prêtes en vue de la situation en Sicile.

## BULLETIN FINANCIER.

Paris, 22 septembre.  
Les spéculateurs, qui ont beaucoup rendu depuis trois jours, commencent à se racheter. L'épargne qui a su profiter des bas cours sera récompensée de sa bonne attitude : le 3 0/0 est à 80.33, l'amortissable à 82.75, le 4 1/2 à 109.25.

L'action du Crédit Foncier est fermement tenue ; quant aux obligations, leurs cours sont toujours fermes. Ces titres présentent, avec des garanties de premier ordre, un revenu rémunérateur et des chances de lots qui se répètent six fois par an. De toutes les valeurs à lots, les obligations du Crédit Foncier sont certainement les plus avantageuses.

La Société Générale est toujours ferme à 457. La déclaration de faillite du Crédit Viager n'a pas été une surprise. Cette Compagnie d'assurances sur la vie, tenue en dehors du concert des autres Compagnies françaises similaires, devait fatalement en arriver là, et son naufrage définitif était attendu de jour en jour.

Le Crédit Lyonnais est complètement délaissé et baisse encore de 5 fr. et cote 530.

La Banque d'Escompte de Paris est fermement tenue à 446 fr.

Les Chemins de fer Méridionaux (italiens) sont très-fermes à 675.

L'Italien est à 94.50.

L'action du Canal de Panama est de plus en plus faible. Tous les efforts du syndicat restent impuissants à la relever.

Les actions des chemins de fer français sont calmes. On cote : Nord à 1,872.75, Orléans à 1,310, Est à 796.85, Ouest à 863.75.

Nous recommandons les *Pâtés de gibiers truffés* (grive, perdreaux, bécasse, caille, alouette, lièvre, etc.) vendus à l'ÉPICERIE CENTRALE 2 fr. 75 et 4 fr. 50 la boîte. Cette maison va recevoir sous peu de jours les *Pâtés de foies gras* de la maison Louis de Strasbourg, si estimés des amateurs.

# CHRONIQUE LOCALE

## ET DE L'OUEST.

Le ministre de la guerre n'ayant pas approuvé les propositions présentées par le comité des examinateurs d'admission à l'école de Saint-Cyr, aucun changement ne sera apporté aux programmes pour l'an prochain.

### L'EMPRUNT D'UN MILLIARD.

Dans le monde des affaires, les grandes sociétés considèrent comme certaine l'émission d'un emprunt d'un milliard au mois de janvier 1886.

Les Banques prennent leurs dispositions pour cette éventualité et il faut s'attendre à une dépréciation des valeurs mobilières vers le mois de novembre.

(La Correspondance Financière.)

M. Albert Benoist est, parmi les « candidats du déficit », un candidat intermittent. Avant-hier, à 11 heures du matin, il était sur le *Patriote*; à 3 heures, il n'y était plus; pas davantage sur le *Petit Patriote*. Hier matin, il a reparu sur la liste commune.

Quels mystérieux phénomènes se passent dans l'Olympe du comité central républicain? Le public électoral demande à connaître, et il en a le droit, la cause de ces occultations de la candidature de M. Benoist. Évidemment il y a quelque chose d'anormal.

### CHANGÉONS LA SEMENCE!

On nous écrit : « L'autre jour je rencontre un jardinier qui me dit comme ça :

« Je ne sais comment cela se fait. Après avoir bien bêché et bien fumé une planche de terre, j'y avais semé de la graine de choux qui me paraissait excellente. Mais voilà qu'au lieu de choux il n'a levé que de mauvaises herbes, et ma planche est perdue de chiendent. »

Je lui réponds : « Mon ami, la chose est toute simple, votre graine ne valait rien. Si vous voulez bien croire, changez de semence, et cette fois vous aurez des choux. »

Que d'électeurs ont fait comme mon jardinier ! Ils ont d'abord semé de la graine républicaine, croyant avoir plus tard une belle récolte de tous les biens que procure un bon gouvernement : la paix, la justice, la tranquillité, la sécurité, l'économie, la diminution des impôts, la réforme de la loi militaire, et par surcroît un bon commerce qui enrichirait tout le monde.

Mais la fameuse graine n'a donné que ce qu'elle devait donner, une forêt de mauvaises herbes qui envahissent le sol, qui le dessèchent, qui l'épuisent, et la France est perdue de chiendent républicain.

Mes amis, le mal n'est point sans remède. À la place de la graine de républicains, prenez de la graine de conservateurs, en un

mot, changez la semence, et vous m'en direz des nouvelles.

» JEAN-PIERRE. »

### LES DÉFICITS

En 1875, nous avons encore de bonnes finances, a dit M. Germain, à la tribune, le 11 juillet dernier; nos budgets étaient en équilibre.

En 1876,	le déficit est de 69 millions.
En 1877,	— 89 millions.
En 1878,	— 336 millions.
En 1879,	— 212 millions.
En 1880,	— 289 millions.
En 1881,	— 579 millions.
En 1882,	— 651 millions.
En 1883,	— 620 millions.
En 1884,	— 670 millions.

D'où en neuf ans, de 1876 à 1885, un DÉFICIT total de

TROIS MILLIARDS 585 MILLIONS.

INDRE-ET-LOIRE. — Les candidats conservateurs ont publié une excellente circulaire électorale, dont voici la conclusion très-nette :

« Notre programme tient en trois mots : la liberté, l'économie, la paix. Avec moins d'esprit de parti, avec un peu plus d'esprit de conduite, avec beaucoup de justice et de modération chez tous les gouvernants vis-à-vis de tous les gouvernés, même vis-à-vis des prêtres, des magistrats et des fonctionnaires; avec une Chambre et des ministres nouveaux, choisis les uns et les autres à l'image du peuple, c'est-à-dire pacifiques et économes comme lui, la France se retrouvera toute seule, sous le drapeau tricolore, telle que tous les bons citoyens le désirent, unie, libre et forte, instruite et riche, puissante et respectée.

» C'est un progrès qui en vaut un autre, c'est celui qui amènera tous les autres. »

Général BARRY, Henri FARE, BODIN, Baron de BOURGOING, DESJEUVE-VÉDIE.

### TENTATIVE D'ASSASSINAT.

Le *Journal de Maine-et-Loire* donne les détails suivants sur la tentative d'assassinat dont nous avons parlé hier :

« Dans la matinée du 18 septembre, le nommé Bouzier, Joseph, marchand grainetier à Baugé, rencontra deux ouvriers de passage qui flânaient. Aussitôt il les aborda, les conduisit à l'auberge de M. Epé et leur paya à boire et à manger.

» Bouzier embaucha ensuite les deux compagnons et les mena dans son champ où ils travaillèrent le reste du jour.

» Le soir venu, le grainetier ramena ses deux hommes à l'auberge et chacun prit du vin en abondance; de sorte que, vers onze heures du soir, ouvriers et patron étaient à peu près ivres. Mais les deux compagnons n'avaient pas où loger; Bouzier consentit alors à les reconduire dans son champ, où se trouvait une petite cabane. C'est là qu'ils devaient passer la nuit.

voir ce peuple immense, accompagnant le cortège, affluer de la route de la Ronde et envahir la ligne des ponts, voie vraiment triomphale suivie par Leurs Altesses.

Mais laissons la parole à l'*Echo Saumurois* qui a donné, jour par jour, le détail de ces fêtes dont nos annales se sont enrichies.

Voici les lignes parues dans le numéro du 9 août 1843 :

Saumur était beau hier : l'élan, l'enthousiasme de la population étaient au comble. Toutes les maisons étaient pavoisées. On eût dit une fête de l'Empire, alors qu'il était à l'apogée de sa gloire et de sa puissance. On n'entendait que le bruit des tambours, les airs de fêtes de la musique de la garde nationale, et les fanfares de la musique militaire de l'École.

Dès le matin, la garde nationale à cheval et la gendarmerie de l'arrondissement sont allées attendre les Princes à Vivy, commune limitrophe de l'arrondissement.

LL. AA. RR. y sont arrivées sur les 2 heures. M. le Sous-Préfet, à la tête des membres du conseil d'arrondissement, a prononcé le discours suivant :

« Monseigneur,

» C'est avec une joie bien grande que les habitants de ce bel arrondissement vous voient arri-

» Chemin faisant, une discussion s'engagea entre l'un des ouvriers et le patron; puis la querelle s'anima. A un moment donné, un des compagnons, appelé Lebreton, dit à l'autre : « Il faut l'estourbir, car il doit avoir de l'argent sur lui. »

» Aussitôt Lebreton, doué d'une force herculéenne, se rua sur Bouzier, le coucha sans peine par terre, car le grainetier était ivre au point de ne pouvoir se défendre. Lebreton s'acharna sur sa victime à coups de poing et de bottes, si bien que le sang coulait en abondance et que Bouzier s'évanouit. Pendant ce temps, l'autre individu fouillait les poches du blessé, mais ne trouvant rien, il dit à son camarade : « Ne l'achève pas, il n'a pas d'argent. »

» Après cet exploit, les deux gaillards s'éloignèrent. Probablement qu'en route ils eurent à leur tour une violente altercation entre eux, car une heure après le second compagnon, un nommé Leroux, se présenta la tête couverte de sang à la gendarmerie de Baugé et raconta une partie du drame; il ajouta que Lebreton avait voulu l'assommer lui-même.

» Aussitôt les gendarmes accoururent sur les lieux; ils trouvèrent les abords de la cabane inondés de sang, mais Bouzier n'y était plus. Le malheureux avait réussi à se relever et il était allé chercher un refuge et demander des soins chez un voisin, M. Houssais, journalier à la Chopinière. Son état est grave.

» Quant à Lebreton, il a pris la fuite. C'est un jeune homme de 20 ans, natif de Laugen (Ille-et-Vilaine). »

### M. CHEVREUL ET LE THÉÂTRE MODERNE

Nous trouvons ce propos curieux, du plus âgé des membres de l'Institut, dans la revue dramatique que M. Ganderax passe à la *Revue des Deux-Mondes* :

« ... M. Chevreul, ayant fait la connaissance de M. Labiche, de Labiche, de l'Académie française, lui dit par courtoisie : « Ah! Monsieur, j'adore le théâtre; malheureusement, je n'y suis plus allé depuis la mort de Talma. »

### CHASSEURS ET PROPRIÉTAIRES

Le tribunal civil de Loches vient de confirmer en quelque sorte un jugement du tribunal correctionnel, par une décision qui, en ce moment où la chasse est ouverte, est intéressante au point de vue de la jurisprudence. Un nommé Laye avait tué et blessé des chiens de chasse appartenant au sieur Herbelot, parce que, malgré les avertissements qu'il avait donnés à leur maître, celui-ci les ayant conduits le long de l'enclos de Laye, ils s'y étaient introduits. Herbelot réclamait 400 francs de dommages et intérêts. Il a été débouté de sa demande et condamné aux frais et dépens.

Ce jugement consacre ce principe de jurisprudence : « Un propriétaire a le droit, sans qu'il soit obligé de justifier d'un préjudice actuel appréciable, de détruire des chiens de chasse sans l'assentiment de leur maître, alors qu'au moment qu'il les blesse

ver au milieu d'eux. Il y a 13 ans, ils saluèrent des acclamations les plus vives la révolution, à jamais mémorable, qui, faite pour la défense des lois, devait assurer le règne de la vraie liberté. Aujourd'hui, grâce à la sagesse du Roi, votre père, l'œuvre est accomplie, et une prospérité presque sans exemple, la consolidation des libertés publiques plus grandes que celles d'aucun autre peuple, resserrent encore les liens qui unissent pour toujours la France à la dynastie nationale qu'elle s'est donnée.

» Honneur, Prince, honneur et reconnaissance profonde au Roi, auteur de tous ces biens! Puissent les témoignages d'allégresse que partout vous recueillez sur votre passage apporter quelque soulagement à ses nobles douleurs!

» L'accident terrible qui l'année dernière nous a enlevé le Prince Royal, votre bien-aimé frère, vous appellera peut-être un jour à exercer le pouvoir comme Régent du Royaume. La France vous le verrait prendre avec une confiance entière; élevé à de si bonnes leçons, nourri dans l'amour de nos institutions constitutionnelles, dès longtemps renommé par votre bravoure, votre courage, ces qualités héroïques qui sont naturelles dans votre famille, vous mettriez votre gloire à continuer l'heureux règne de votre auguste père, comme lui vous seriez le protecteur des droits de tous, le défenseur intrépide des lois, de l'ordre et

ou les tue, les chiens, qui, plusieurs fois déjà, avaient pénétré chez lui, parcouraient sa propriété. Ce droit est incontestable, alors surtout que, la veille, il avait averti leur maître qu'il les tuerait s'il les laissait encore pénétrer chez lui. »

» Avis aux chasseurs dont les chiens sont mal dressés.

Le TRIBOLET offre cette semaine une fort jolie « Prime électorale gratuite » à ses abonnés. Il s'agit d'une régence avec fleur de lys et autres ornements en simili-vieil argent; — c'est, comme on voit, un cadeau doublement régence.

### Journal mensuel de l'Enfance

## LA JEUNE MÈRE

### OU L'ÉDUCATION DU PREMIER ÂGE.

Fondé il y a douze ans par l'éminent docteur Brochard, qui traitait avec une compétence toute spéciale les questions vitales de l'éducation du premier âge, le journal *La Jeune Mère* a été honoré de nombreuses récompenses; aujourd'hui, complètement réorganisé, considérablement étendu, notre journal est rédigé par un comité de médecins dont les travaux spéciaux sont fort appréciés des lecteurs.

Tous les abonnements partent du 1<sup>er</sup> janvier. — Un numéro spécimen est adressé franco à toute personne qui en fait la demande.

S'adresser aux bureaux de l'*ECHO SAUMUROIS*, 4, place du Marché-Noir, Saumur. — 6 fr. par an.

Une importante COMPAGNIE D'ASSURANCES sur la vie humaine et contre les accidents DEMANDE UN DIRECTEUR pour l'arrondissement de Saumur. S'adresser au bureau du Journal.

**LES FRÈRES MAHON** médecins spéciaux, des hôpitaux de Paris « obtiennent mille guérisons par an, terme moyen. » — Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, démangeaisons, chute des cheveux, etc. Le docteur M. Mahon fait sa visite à l'hôpital d'Angers le dernier Dimanche de chaque mois, et il reçoit le même jour les malades particuliers à l'Hôtel d'Anjou, à Angers, de midi à trois heures. Dépôt à Saumur, à la pharmacie GABLIN. — Consultations à Paris, rue de Rivoli, 30.

### Le ROB BOYVEAU-LAFFECTEUR

est un sirop dépuratif et reconstituant, d'un goût agréable, d'une composition exclusivement végétale, approuvé en 1778 par l'ancienne Société royale de Médecins et par un décret de l'an XIII. — Il guérit toutes les maladies résultant des Vices du Sang : *Dartres, Scrofules, Eczéma, Psoriasis, Herpès, Impetigo, Goutte, Rhumatisme*. — Par ses propriétés apéritives, digestives, diurétiques et sudorifiques, il favorise le développement des fonctions de nutrition, il fortifie l'économie et provoque l'expulsion des éléments morbides, qu'ils soient virulents ou parasitaires.

Le ROB BOYVEAU-LAFFECTEUR à l'iodure de Potassium, est le médicament par excellence pour guérir les accidents syphilitiques anciens ou rebelles : *Ulcères, Tumeurs, Gommés, Exostoses*, ainsi que le *Lymphatisme, la Scrofuleuse et la Tuberculose*.

Dans toutes les Pharmacies. — A Paris, chez **F. FERRÉ**, Pharmacien, 102, Rue Richelieu, et Successeur de BOYVEAU-LAFFECTEUR.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

de la liberté, de l'indépendance et de l'honneur national.

» Vive le Roi! vive le Duc et la Duchesse de Nemours! »

Après avoir répondu avec bonté à cette courte allocution, le Prince a exprimé le désir que la garde nationale formât son escorte et le précédat pour entrer en ville.

Sur la route, les gardes nationales des communes environnantes étaient échelonnées, comme pour servir d'escorte aux Princes. Toutes avaient à leur tête le maire, l'adjoint et le conseil municipal. Les Princes ont montré partout la plus grande affabilité.

(A suivre.)

### LA LANTERNE D'ARLEQUIN

Illustrée, 10 centimes

PARAISSANT TOUS LES DIMANCHES.

Nous rappelons à nos abonnés qu'ils peuvent recevoir la *Lanterne d'Arlequin* toutes les semaines, pendant un an, pour 5 fr. au lieu de 6, en adressant au Directeur, à Tours, rue Richelieu, 13; un mandat ou un bon de poste avec une bande de notre journal. C'est une faveur spéciale dont nous les engageons à profiter.

### Feuilleton de l'Echo Saumurois.

## HISTOIRE

### Le Duc et la Duchesse de Nemours A SAUMUR

(8, 9, 10 ET 11 AOUT 1843)

Parmi les fêtes de tous genres qui eurent lieu en notre ville à différentes époques jusqu'au milieu de l'Empire, celles données par le Duc et la Duchesse de Nemours, peuvent être citées comme ayant été particulièrement brillantes.

La municipalité saumuroise, prévenue longtemps à l'avance de la venue des illustres visiteurs, avait fait tous les préparatifs nécessaires, et les populations de notre contrée étaient accourues en foule pour saluer les princes.

C'est le mardi 8 août, dans l'après-midi, par un temps splendide, que le Duc et la Duchesse firent leur entrée solennelle à Saumur. C'était un magnifique coup d'œil de

Etude de M<sup>e</sup> BEAUREPAIRE, avoué-licencié à Saumur, rue Cendrière, n° 12.

# A VENDRE

Sur Saisie immobilière,

A l'audience des criées du Tribunal civil de Saumur, le SAMEDI 17 octobre 1885, heure de midi, au Palais de Justice de cette ville,

# LA TERRE DE SAINT-MAUR

Située commune du Thourel, canton de Gennes, arrondissement de Saumur,

Sur le bord de la Loire, à 6 kilomètres de Gennes et du pont des Rosiers, à 4 kilomètres de la gare de La Menitré et à 2 kilomètres du pont de St-Mathurin et de la gare du chemin de fer d'Orléans.

- 1<sup>er</sup> LOT. — L'ancienne ABBAYE de Saint-Maur, servitudes et jardins.  
Contenance, 3 hectares 36 ares 40 centiares.  
Mise à prix. . . . . 45.000 fr.
  - 2<sup>e</sup> LOT. — Le CORPS-DE-FERME, au midi de l'Abbaye.  
Contenance, 47 hectares 44 ares 80 centiares.  
Mise à prix. . . . . 35.000
  - 3<sup>e</sup> LOT. — La ferme du PRIEURÉ.  
Contenance, 31 hectares 99 ares 98 centiares.  
Mise à prix. . . . . 60.000
  - 4<sup>e</sup> LOT. — Un ensemble de terres et bois, d'une contenance de 8 hectares 63 ares 70 centiares.  
Mise à prix. . . . . 9.000
  - 5<sup>e</sup> LOT. — La ferme de GATE-BOURSE.  
Contenance, 29 hectares 74 ares.  
Mise à prix. . . . . 40.000
  - 6<sup>e</sup> LOT. — Un ensemble de terres et vignes, appelé la BUTTE DU-MOULIN.  
Contenance, 40 hectares 36 ares 70 centiares.  
Mise à prix. . . . . 48.000
  - 7<sup>e</sup> LOT. — La ferme de BEAULIEU.  
Contenance, 34 hectares 74 ares 70 centiares.  
Mise à prix. . . . . 26.000
  - 8<sup>e</sup> LOT. — La moitié au levant de l'île Saint-Maur, d'une contenance d'environ 5 hectares 56 ares 50 centiares.  
Mise à prix. . . . . 12.000
  - 9<sup>e</sup> LOT. — Le surplus au couchant de l'île Saint-Maur, d'une contenance d'environ 5 hectares 56 ares 50 centiares.  
Mise à prix. . . . . 12.000
- Total des contenance: 444 hectares 29 ares 98 centiares.  
Total des mises à prix. . . . . 227.000 fr.

S'adresser, pour les renseignements :

- 1<sup>er</sup> A M<sup>e</sup> BEAUREPAIRE, avoué à Saumur, poursuivant la vente ;
- 2<sup>e</sup> A M<sup>e</sup> DENIAU, notaire à Allonnes ;
- 3<sup>e</sup> A M<sup>e</sup> COURTOIS, ancien notaire, à Saumur.

Direction générale de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre.

# VENTE DE FARINES

Le SAMEDI 3 octobre 1885, à une heure de l'après-midi, dans les dépendances de la manutention militaire, à Saumur, il sera procédé, en présence de M. le Sous-Intendant militaire, à la vente aux enchères publiques de 98 quintaux métriques de farines jugées impropres au service des troupes.

(Elles contiennent 20,44 0/0 de gluten au lieu de 26 0/0, minimum fixé par le cahier des charges.)

Prix payable comptant, plus 5 0/0 pour les frais.

Le Receveur des Domaines, (773) L. PALUSTRE.

# A LOUER

PRÉSENTÉMENT, Une MAISON, écurie et remise, avec ou sans jardin, située au Maronnier.  
S'adresser à M. TOUCHAIS, rue des Saulais. (757)

# A LOUER

PRÉSENTÉMENT MAISON AVEC ÉCURIE Située rue des Palens, n° 14. S'adresser au bureau du journal.

# A LOUER

PRÉSENTÉMENT Rue de la Petite-Bilange, APPARTEMENT comprenant : cuisine, salle à manger, deux chambres à coucher et cabinet, cave et remise.  
S'adresser rue de la Petite-Bilange, 24. (554)

# A LOUER

PRÉSENTÉMENT, En totalité ou par parties, MAISON Située rue du Port-Cigongne et rue des Capucins, Avec vastes servitudes, cour, beau jardin bien arboré, pompe, etc.  
S'adresser, pour visiter, à Mme veuve GOUBERT, au pavillon, rue des Capucins.

# A LOUER

PRÉSENTÉMENT APPARTEMENT MEUBLÉ Au 2<sup>e</sup> étage, 5, rue Dupetit-Thouars. S'adresser au bureau du journal.

# FABRIQUE D'AGRAFES

A ressort à double mentonnet POUR COUVERTURES EN ARDOISES Nouveau système perfectionné Breveté s. g. d. g.

# LEMAIRE-BERSOULLÉ

M<sup>d</sup> de bois du Nord et du Pays Inventeur et seul Fabricant Quai Saint-Nicolas, n° 13, à Saumur.

Cette agrafe est le perfectionnement de tous les systèmes connus. PRIX MODÉRÉS.

# M. HOULARD, FILS

Propriétaire et négociant à Saumur, rue des Basses-Perrières, n° 7,

Fait savoir à sa nombreuse clientèle, que d'après la baisse qui vient de s'effectuer sur les vins, il offre de très-bons vins rouges vieux et nouveaux du pays, depuis 75 francs la barrique, et du vin blanc depuis 50 francs ; par 1/2 pièce, 3 francs en plus, fût à retourner.

Envoi d'échantillons sur demande.

# CIDRES

Mayenne, Bretagne et Normandie

M. ROUSSEAU prévient sa nombreuse clientèle qu'il reçoit des cidres de première qualité, supérieurs à tous ceux qu'il a reçus jusqu'à ce jour, qui se conserveront pendant les grandes chaleurs. Livraison par barrique et petit fût. — Vins blancs et rouges du pays. — Rue Nationale, 18.

# Offres et Demandes

On demande du travail à la journée pour la lingerie et travaux de couture et raccommodages.  
S'adresser au bureau du journal.

M<sup>e</sup> GAUTIER, notaire à Saumur, demande de suite un petit clerc.

ON DEMANDE un employé sérieux, âgé de 20 ans au moins, pour une maison de commerce de la place.  
S'adresser au bureau du journal.

M<sup>e</sup> PINAULT, notaire à Saumur, demande un clerc se destinant au notariat.

La maison P. FOUCHER, à Saumur, demande un apprenti pour la Bonneterie-Mercerie. (514)

# MERCERIE EN GROS

Maison L. VINSONNEAU On demande un apprenti.

# A VENDRE

UNE CAVE Propre au commerce des vins. Située place du Presbytère, à Nantilly.  
S'adresser à M. Yvon fils, rue du Chardonnet, Saumur. (643)

# VICHY

Administration — Paris, 8, Boulevard Montmartre  
PASTILLES DIGESTIVES fabriquées à Vichy avec les sels extraits des eaux. Elles sont prescrites contre les digestions difficiles.  
SELS de VICHY pour BAINS. — Un flacon pour un Bain.  
SUÈRE D'ORGE de VICHY. — Bonbon digestif.  
Pour éviter les contrefaçons, exiger sur les produits les marques de LA COMPAGNIE  
Dépôt chez tous les marchands d'eaux minérales, droguistes et pharmaciens.

# SE DÉFIER DES IMITATIONS ET CONTREFAÇONS

Jugement du Tribunal civil de la Seine du 8 mai 1876.  
**LA VELOUTINE**  
EST UNE Poudre de Riz spéciale préparée au Bismuth PAR CONSÉQUENT D'UNE ACTION SALUTAIRE SUR LA PEAU Elle est adhésive et invisible, aussi donne-t-elle au teint une fraîcheur naturelle.  
PARIS — Ch. FAY, Inventeur — 9, rue de la Paix

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

# COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 25 SEPTEMBRE 1885.

Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant		
Clôture préc.	Dernier cours.		Clôture préc.	Dernier cours.		Clôture préc.	Dernier cours.		Clôture préc.	Dernier cours.	
8 1/2 % amortissable. . . . .	80 30	80 55	Est . . . . .	798 75	797 50	Obligations.			Gaz parisien . . . . .	515	515
3 % amortissable. . . . .	82 70	83	Paris-Lyon-Méditerranée. . . . .	1240	1243 75	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	508	512	Est . . . . .	373	373
3 % (nouveau) . . . . .	104 25	104 25	Midi . . . . .	1155	1157 50	— 1865, 4 % . . . . .	515	517	Midi . . . . .	378 75	378 50
4 1/2 % (nouveau) . . . . .	109 15	109 37	Nord . . . . .	1567 50	1575	— 1869, 3 % . . . . .	467	405	Nord . . . . .	386	387 50
Obligations du Trésor. . . . .	512	510	Orléans . . . . .	1336 25	1340	— 1871, 8 % . . . . .	397	396 50	Orléans . . . . .	390	380 25
Banque de France . . . . .	4950	4950	Ouest . . . . .	870	865	— 1875, 4 % . . . . .	519 50	519	Ouest . . . . .	378	379
Société Générale . . . . .	455	455	Compagnie parisienne du Gaz. . . . .	1500	1490	— 1876, 4 % . . . . .	519	517	Paris-Lyon-Méditerranée. . . . .	386	381 75
Comptoir d'escompte . . . . .	977 50	975	Canal de Suez. . . . .	2010	2026 25	Bons de liquid. Ville de Paris. . . . .	530	531	Paris-Bourbonnais . . . . .	377 50	377 50
Crédit Lyonnais . . . . .	535	533 75	C. gén. Transatlantique. . . . .	471 25	472 50	Obligations communales 1879. . . . .	447 50	452	Canal de Suez. . . . .	580	583
Crédit Foncier, act. 300 fr. . . . .	1315	1315	Russe 5 0/0 1870. . . . .	93 25	94	Obligat. foncières 1879 3 % . . . . .	453	452 50			
Crédit mobilier . . . . .	225	220				Obligat. foncières 1883 3 % . . . . .	363	361 50			

# CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

Ligne d'Orléans				LIGNE DE L'ÉTAT																							
DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.				SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY				MONTREUIL-BELLAY - SAUMUR				SAUMUR - BOURGUEIL				BOURGUEIL - SAUMUR											
Heures	Minutes	Type	Arrivée	Mixte matin	Omn. matin	Omn. soir	Mixte soir	Mixte matin	Omn. matin	Mixte matin	Omn. soir	Mixte soir	Mixte matin	Mixte soir	Mixte soir	Mixte soir	Mixte matin	Mixte soir	Mixte soir	Mixte soir							
3 heures	8 minutes	du matin, express-poste.		6 05	7 24	8 40	1 15	3 50	7 45	6 49	9 45	1 52	5 04	8 30	11 10		3 26	8 21	12 48	4 44	8 47	12 09	6 10	9 41			
6	55	matin (s'arrête à la Poissonnière)		6 15	7 32	8 56	1 24	4 02	7 55	7 04	10 10	2 08	5 20	8 46			5 33	9 06	1 25	6 56	8 26	12 18	6 30	9 50			
9	13	matin, omnibus-mixte.		6 23	7 39	9 10	1 32	4 13	8 03	7 12	10 26	2 16	5 28	8 54			5 42	9 15	1 34	7 05	8 36	12 27	6 39	9 59			
1	35	soir, —		6 39	7 52	9 27	1 46	4 30	8 19	7 23	10 39	2 28	5 40	9 06	11 39						8 43	12 36	6 48	10 28			
3	32	express.																									
7	15	omnibus.																									
10	36	(s'arrête à Angers).																									
DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.				SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS				THOUARS et MONTREUIL à SAUMUR				MONTREUIL - POITIERS venant d'Angers.				POITIERS - MONTREUIL allant à Angers.											
3 heures	26 minutes	du matin, direct-mixte.		6 05	7 24	1 15	3 50	7 45	5 40	9 01	1 07	4 20	7 45	7	1 55	8 35	5 50	12 50	6 15	8 28	1 28	7 08	8 58	1 38	7 08		
8	21	omnibus.		6 53	7 55	2 2	4 50	8 41	5 58	9 13	1 19	4 30	7 57	8 23	2 51	9 55	6 55	1 57	7 08	9 18	7 50	2 52	9 18	8 43	3 58	10 28	
9	37	express.		7 02	8 04	2 11	4 51	8 51	6 07	9 21	1 27	4 37	8 07	8 37	3 4	10 14	7 00	3 58	9 18	9 50	8 43	3 58	10 28	8 43	3 58	10 28	
12	48	soir, omnibus-mixte.		7 14	8 08	2 19	5 4	8 59	6 07	9 21	1 27	4 37	8 07	8 37	3 4	10 14	7 00	3 58	9 18	9 50	8 43	3 58	10 28	8 43	3 58	10 28	
4	44	—		7 29	8 21	2 32	5 19	9 16	6 07	9 21	1 27	4 37	8 07	8 37	3 4	10 14	7 00	3 58	9 18	9 50	8 43	3 58	10 28	8 43	3 58	10 28	
7	4	omnibus (s'ar. à Tours)																									
10	24	express-poste.																									

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.  
Hôtel-de-Ville de Saumur,